

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 91 (1977)

**Heft:** 3-4

**Artikel:** L'héraldique des peintures murales de la tour Ferrande, à Pernes (Vaucluse)

**Autor:** Jéquier, Léon

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746180>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'héraldique des peintures murales de la Tour Ferrande, à Pernes (Vaucluse)

par LÉON JÉQUIER,  
président de l'Académie Internationale d'Héraldique

Les parois de la salle du troisième étage de la Tour Ferrande sont couvertes de peintures de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont été remises en état à l'occasion du Congrès archéologique de France de 1963 qui avait lieu à Avignon et dans le Comtat-Venaissin, et ont fait l'objet d'un excellent article du regretté Paul Deschamps dans le volume de ce Congrès (p. 337-347).

Malheureusement cet article ne tient aucun compte de l'héraldique de ces fresques qui, comme nous allons le voir, permet d'aboutir à des conclusions plus exactes et qu'il vaudrait la peine de vérifier par quelques recherches.

### *Description des peintures*

Ces peintures représentent une série de sujets historiques et deux sujets religieux. Le premier montre une Vierge assise, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus couronné, bénissant de la main droite et tenant un globe dans la gauche. Deux saintes femmes en longues robes et manteaux accompagnent la Vierge qui est surmontée d'un arceau.

Le second représente saint Christophe appuyé sur un grand bâton terminé par une fleur entrouverte et portant sur ses épaules le Christ bénissant, sans couronne, mais avec un nimbe crucigère.

Les sujets historiques relatent les faits principaux de la lutte de Charles d'Anjou, frère de Saint Louis et champion de la papauté, contre les descendants de l'empereur Frédéric II et le parti gibelin, mais dans une optique très particulière, celle des seigneurs des Baux, comtes d'Avellino, comme nous le verrons plus bas. Il n'y a pas lieu de faire ici l'histoire de cette lutte dont les résultats ont été si

importants, non seulement pour leurs protagonistes, mais pour toute l'Europe de la fin du Moyen Age. Nous nous bornerons à renvoyer aux ouvrages consacrés à cette lutte et surtout à celui d'E. Leonard, *Les Angevins de Naples*, Paris 1954.

Ces sujets sont répartis sur les quatre parois en deux registres. La répartition est irrégulière et la série commence à l'extrémité de la paroi nord.

La première scène, bien connue et souvent reproduite, montre Charles d'Anjou, agenouillé et mains jointes, vêtu d'une robe à ses armes (*d'azur*, devenu presque blanc, *semé de fleurs de lis d'or*, au *lambel de gueules*), couronné, recevant du pape Clément IV la bulle d'investiture. Le pape a un vêtement jaune sur une longue robe rouge qui dépasse un peu aux pieds et aux poignets. Par-dessus, une chasuble rouge avec un pallium blanc chargé de cinq coisettes pattées noires. La tiare du pape est un bonnet pointu jaune surmonté d'une boule de même couleur et entouré à la base d'un ruban rouge qui retombe sur l'épaule gauche. Il n'y a pas de couronne à la base de la tiare, bien que Mathieu Paris, quelques décennies plus tôt, en ait dessiné une<sup>1</sup>. Les chaussures sont rouges avec une croix jaune. De la main droite, le pape tend la bulle, de la gauche il tient sur l'épaule une grande clé double, blanche. Il est assis sur un trône massif, brun-jaune, dont seul l'accoudoir gauche est figuré en tête et col de lion, ou plutôt de chien braque. Derrière le pape quatre évêques tiennent un livre d'une main et lèvent l'autre. Ce mouvement est très maladroitement dessiné. Ces évêques ont encore des mitres très basses, petites et sans ornements, d'un style plus proche

du début que de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ils sont vêtus de longues robes unies, sauf celle du premier qui est semée de croisettes potencées jaunes. Cette robe doit avoir été bleue. Ils ne portent pas de crosse. Au haut de cette scène : CLEMENS PP : IIII, et, en bas : KAROLUS PRIMUS REX (Sici)LIE, en caractères onciaux comme toutes les inscriptions que nous rencontrerons par la suite. La scène est précédée, sur le retour de paroi au-dessus de l'escalier, d'une peinture montrant un serviteur à la robe mi-partie jaune et rouge, appuyé sur un épieu et tenant par la bride trois chevaux dont on ne voit que la tête et le col.

Cette scène rappelle deux cérémonies célébrées à Rome : celle du 28 juin 1265 où Charles reçut l'investiture du royaume de Sicile par quatre cardinaux, de la part du pape qui était alors à Pérouse; et celle du couronnement, le 6 janvier suivant, par trois cardinaux et où le roi reçut à nouveau l'investiture de son royaume, cette fois du pape lui-même.

L'armée du roi est alors arrivée à Rome. Sur le registre supérieur de la paroi est, nous voyons le camp royal (fig. 1), représenté par quatre tentes, celle du roi à ses armes, une rouge et deux jaunes, clair et foncé. A gauche du camp, une tour surmontée d'une grosse cloche. A droite, les chevaliers en armes (il y en a sept) sortent du camp. On ne distingue

d'armoiries ni sur les cottes d'armes, ni sur les housses des chevaux et les grands écus triangulaires sont vus de l'intérieur. Le cheval du premier cavalier porte une housse blanche, qui est probablement celle du roi, décolorée comme tout ce qui a été peint en bleu, et d'ailleurs très abîmée. Le seul autre cheval bien visible a une housse rouge. Les chevaliers portent la cotte de mailles et un vêtement flottant par-dessus. La cotte de mailles enveloppe la tête, sauf la face et la plupart des casques sont comme des écuelles sans bord, renversées, et ne protègent que le haut du crâne (fig. 6, 3). On ne trouve ce type de casque, très insuffisant, sur aucun sceau<sup>3</sup>, ni autre document — à ma connaissance du moins. Deux chevaliers portent des casques coniques enfoncés presque jusqu'aux épaules (fig. 6, 1 et 2) et qui rappellent, maladroitement, le heaume ovoïde classique qui apparaît sur les sceaux dès la fin du règne de Saint Louis<sup>4</sup>. Il n'y a aucun cimier mais l'un des casques coniques porte une croix tréflée (fig. 6, 1).

Dans le registre inférieur, à droite, le roi, reconnaissable à sa couronne, porte une robe foncée et discute avec un personnage en robe claire à capuchon, désigné par l'inscription : SENESCALL' IN : ITA(lia).

Sur la paroi sud, le registre supérieur représente une bataille (fig. 2) entre deux groupes de huit chevaliers, à la lance et à l'épée. Le groupe de gauche est conduit

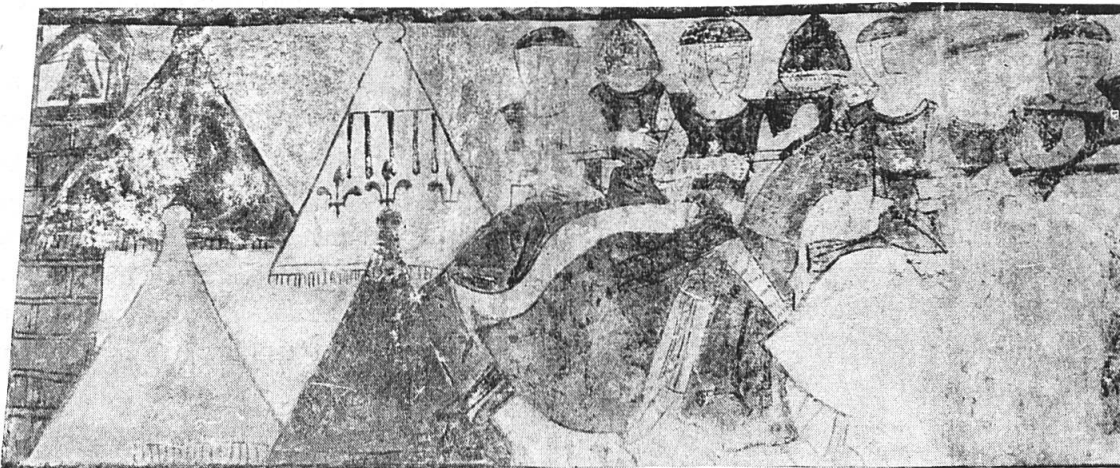


Fig. 1. Le camp de Charles d'Anjou.



Fig. 2. La bataille.



Fig. 3. Le combat singulier au cours de la bataille.

par Charles, reconnaissable à sa couronne (fig. 6, 4) et à la housse armoriée de son cheval, celui de droite par l'héritier de Frédéric II couronné, tenant l'écu de l'Empire (*d'or à l'aigle sable, becquée et membrée de gueules*). La housse du cheval porte les mêmes armes. Quelques chevaliers sont déjà à terre, entre les pieds des chevaux, mais cette partie de la scène est en très mauvais état. A côté du roi un personnage au casque conique chargé d'une croix tréflée (fig. 6, 5), brandit son épée. Son cheval a une housse rouge. Derrière le chef adverse, un chevalier porte des armes *coticées d'or et de gueules*. Au-dessous du groupe de gauche, on croit pouvoir lire EXERCITUS KA(rol)i mais on lit bien, tout à fait à droite, EXERCITEUS CONRADINI.

Malgré cette dernière inscription<sup>5</sup> il n'y a aucun doute que l'on ait voulu représenter les deux batailles principales de la conquête du royaume de Sicile, Bénévent (26 février 1266) et Tagliacozzo (23 août 1268); en effet, au registre inférieur de cette paroi, nous voyons trois scènes distinctes séparées par des arbres. Dans celle de gauche, Conradin, agenouillé devant le billot mais couronné, est assisté par un prêtre alors que le bourreau s'approche avec son épée et que Charles d'Anjou ordonne l'exécution (29 octobre 1268), inévitable dans les conditions où se trouvait le roi après sa victoire de Tagliacozzo. La scène de droite empiète sur la paroi ouest. Un cavalier non armé tient un flambeau et amène au roi, le surlendemain de Bénévent, le cadavre de Manfred

qu'il traîne par les pieds au moyen d'une corde attachée au-devant de la selle sur les deux côtés de celle-ci. Autour de l'arbre qui sépare cette scène de celle du milieu, une inscription peu lisible ... ABEGE A .....PEN...ENDUM....

Entre ces conclusions des deux batailles, la mort des deux chefs gibelins, un combat singulier oppose deux chevaliers (fig. 3). Celui de gauche transperce de sa lance le cou du vaincu qui est renversé de son cheval. Comme toutes les autres, cette peinture est assez maladroite et ne dénote pas une grande habileté du peintre. On est loin de sentir une influence de l'Italie, de Cimabue ou Giotto par exemple, malgré les sujets traités et les proches relations de Florence avec Charles d'Anjou. De l'inscription il ne reste que deux lettres BE à côté du casque du vainqueur. Les deux chevaliers ont des cottes d'armes jaunes, leurs casques sont coniques. La housse du cheval de gauche est rouge, comme l'écu. Le cheval du vaincu a une housse *burelée d'or et de gueules* qu'on est fort tenté de rapprocher des armoiries du chevalier qui, au-dessus, suit le chef des Gibelins<sup>6</sup>.

Sur le registre inférieur de la paroi ouest on trouve d'abord le roi sur son trône accueillant l'homme qui lui amène le corps de Manfred. Plus loin il remet un parchemin d'investiture, roulé et scellé à un seigneur agenouillé devant lui (fig. 4). Dans les deux cas, il est figuré de manière presque semblable, couronné, tenant un sceptre de la main gauche, vêtu d'une robe

rouge et d'un manteau jaune. Le seigneur qui reçoit l'investiture porte une robe rouge et un curieux chapeau plat, sans bord, sommé de trois fleurons beaucoup plus petits et très différents de ceux de la couronne royale (fig. 6, 7). Derrière lui un groupe de cinq seigneurs en robes longues,



Fig. 4. L'investiture par le roi à un seigneur.

blanches, jaunes et brune. Entre les têtes de ce groupe et celle du roi : DONAM... NOVA SALUM... VE...NISNI et, au-dessus du roi PETRA LAPTA;

Tout le registre supérieur est occupé par un autre combat singulier à la lance (fig. 5). A gauche, un payen à peau noire, le front ceint d'une écharpe, sans casque avec un bouclier rond et un dragon vert sur la housse rouge de son cheval, reçoit un coup de lance dans le cou et perd son équilibre. Au-dessus de sa tête est écrit IAIAR et, à côté de la ville dont il sort PARIS. Le chevalier vainqueur sort d'une



Fig. 5. Le combat singulier contre un Sarrazin.

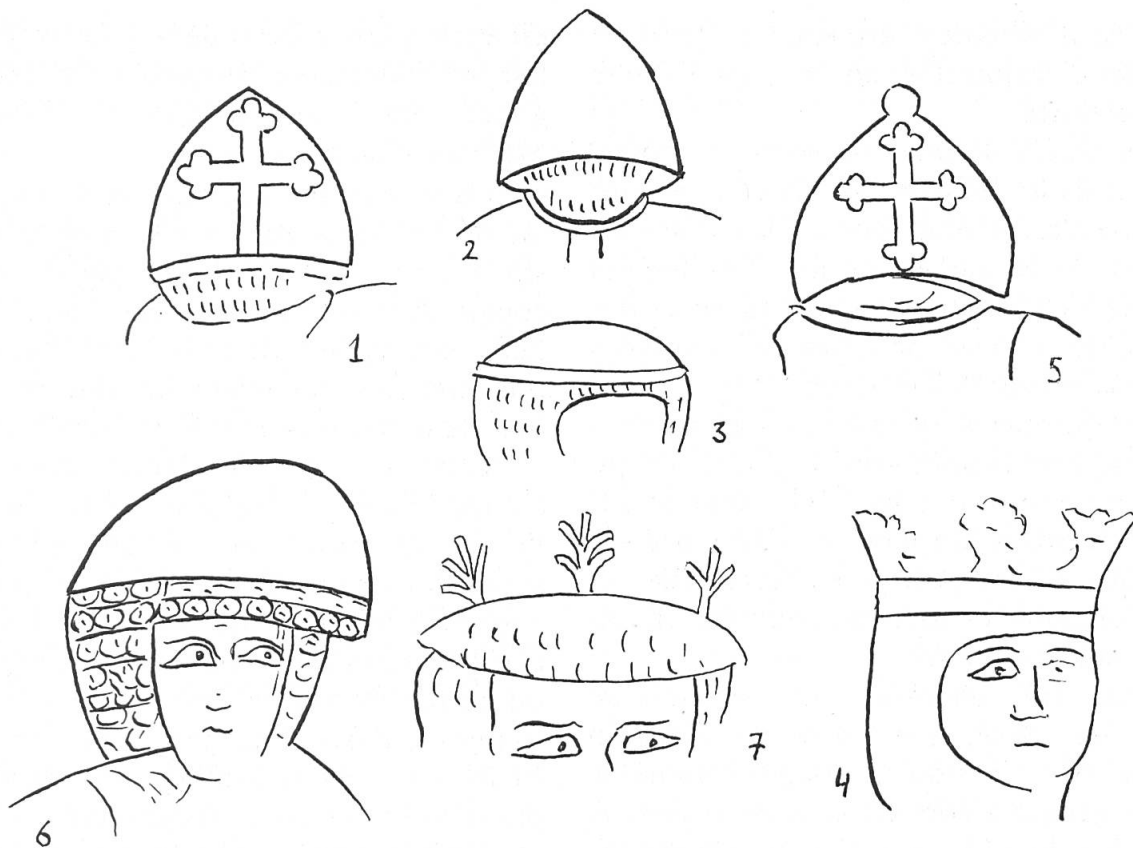


Fig. 6. Les coiffures de quelques personnages. 1, 2 et 3. Chevaliers sortant du camp; 4. Le roi dans la bataille; 5. Le chevalier à côté du roi dans la bataille; 6. Le chevalier derrière le roi dans la bataille; 7. Le seigneur recevant l'investiture.

ville au-dessus de laquelle est écrit AVREGA. Il porte pour armes *d'argent au lion de sable couronné d'or, à la bordure denticulée du second.*

Les inscriptions de toutes les scènes sont en mauvais état et incomplètes et on peut avoir des doutes sur certaines restitutions faites lors de la restauration des peintures. Il est donc difficile d'en saisir le sens <sup>7</sup>.

Pour terminer cette description, ajoutons que la salle du deuxième étage n'a qu'un plafond décoré d'éléments composés surtout de bandes où alternent une fleur de lis et une étoile à seize rais, emblèmes de la maison de France et donc du roi du Sicile, et des seigneurs des Baux (*de gueules à l'étoile à seize rais d'argent*).

#### *Emblèmes et armoiries*

La couronne du roi n'est qu'un emblème faisant reconnaître une personne

royale; elle est la même sur la tête de Charles d'Anjou que sur celle de Conradin au moment où il va être décapité, sur celle de l'Enfant bénissant tenu sur les genoux de sa mère.

La tiare et la clé du pape ainsi que le sceptre que porte le roi assis sur son trône avec son grand manteau sont eux aussi des emblèmes et non des représentations tant soit peu exactes de ces insignes. Le peintre ne les a probablement jamais vus.

Il a été gêné quand il a voulu marquer une dignité particulière au seigneur qui recevait une investiture. Il l'a affublé de cette curieuse coiffure qui fait penser à une couronne, sans en être vraiment une.

Avant de passer aux armoiries proprement dites il faut remarquer qu'il n'y a ici aucune représentation ni d'un gonfanon ni d'une bannière ni d'un pennon. Ceci est curieux car ces étendards sont des signes de ralliement et de reconnaissance essentiels dans les armées de l'époque.

Le seul vêtement armorié est celui de Charles d'Anjou recevant du pape la bulle d'investiture.

Les cottes d'armes ne sont pas armoriées mais les housses des chevaux le sont comme c'est le plus souvent le cas sur les sceaux de la même époque. Les formes des cottes et des housses comme celles des selles, sont aussi parfaitement normales pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Les fresques sont assez mal conservées et leur rénovation, très soignée, n'a pu faire revivre ce que les siècles avaient fait définitivement disparaître. En outre, le manque de perspective et l'accumulation des personnages font que seuls les principaux sont visibles.

A la sortie du camp, on voit ainsi en tête, très effacé, le roi et derrière lui un chevalier à la housse rouge comme la tente qui est à côté de la tente royale. A côté de celui-ci le chevalier au casque avec une croix tréflée.

Dans la bataille on retrouve ces deux personnages, le premier toujours derrière le roi, le second, qui a aussi une housse rouge, se portant devant lui en brandissant son épée. Dans le camp adverse on ne voit que les armes impériales et celles, cotées, du cavalier qui suit. Celles-ci sont particulièrement mises en valeur. Elles se retrouvent, mais en burelé, chez le vaincu du combat singulier, le vainqueur étant un chevalier rouge. Un examen très attentif de celui-ci semble montrer un lambel à plusieurs pendants sur l'écu comme sur la housse, mais c'est peut-être simplement les traits dus à la restauration. Le casque de ce cavalier a porté un dessin dont le haut pourrait être celui d'une croix tréflée; là encore il ne faut rien affirmer.

A la suite du roi, deux chevaliers sont mis en évidence par la tente et les housses rouges, l'un par la croix tréflée de son casque. L'un de ceux-ci est le vainqueur du seul chevalier adverse dont le peintre ait représenté les armoiries. Ajoutons que le seigneur qui reçoit un titre d'investiture

est vêtu d'une robe rouge. Tout ce rouge fait inévitablement penser à l'écu des seigneurs des Baux : *de gueules à l'étoile à seize rais d'argent*<sup>9</sup>.

Si la ville de Pernes, capitale du marquisat de Provence (devenu Comtat-Venaisin et, en 1274, propriété du pape) n'a pas appartenu aux seigneurs des Baux, leurs fiefs l'entouraient de tous côtés<sup>10</sup> et cette puissante maison jouait un rôle primordial dans toute la région voisine.

Barral, seigneur des Baux revendiqua contre Charles d'Anjou le comté de Provence sur lequel sa maison prétendait avoir des droits, déjà contre les anciens comtes de la maison de Barcelone-Aragon, car ils descendaient comme eux d'une fille du dernier comte de Provence<sup>11</sup>. Prudent toutefois, Barral finit par s'accorder avec Charles et devint l'un de ses fidèles. Il partit avec lui pour l'expédition d'Italie et devint grand justicier (sénéchal) du royaume de Sicile avant de mourir en 1268 ou 1270. Son fils Bertrand et son petit-fils Raymond l'accompagnaient. Le premier succéda à son père dans sa charge de sénéchal et reçut le 6 février 1278 le comté d'Avellino. Il mourut en 1316.

La scène de la conversation du roi avec son sénéchal en Italie est ainsi compréhensible, et on est tenté de penser que l'investiture de la paroi sud représente le don d'Avellino, malgré le mot *PETRA LAPTA* au-dessus de la tête du roi. Faut-il y voir une déformation de Petralata (Pierrelatte, Drôme) ou du nom d'une autre ville où la donation a été faite ? En tout cas, étant donné la position de cette inscription, il ne peut s'agir ni du fief donné ni du nom du personnage.

Qu'il s'agisse de Barral des Baux et de son fils est confirmé par la croix tréflée des casques, qui doit être un dessin maladroit de la croix dite de Toulouse. En fait, cette croix est une croix de Provence, emblème de l'ensemble de ce pays, comté et marquisat. Conservée par les comtes de Toulouse, marquis de Provence, elle fut abandonnée par les Barcelone-Aragon,

comtes de Provence, qui gardèrent leurs quatre pals, mais utilisée par Barral des Baux dans sa revendication du comté, et même après son accord avec Charles d'Anjou<sup>12</sup>.

Il serait intéressant de savoir qui est l'adversaire du sire des Baux qui portait le burelé ou le coticé. C'était certainement un personnage important et renommé pour sa vaillance et dont la défaite valait la peine d'être rapportée. S'agit-il d'un Italien ou d'un Allemand ? Parmi ces derniers on peut penser au comte de Loos qui portait *burelé d'or et de gueules*<sup>13</sup> ou du comte de Kuinre (*coticé d'or et de gueules*)<sup>14</sup>. Je crois cependant qu'il s'agit plutôt d'un membre de la maison des comtes d'Aquino qui portait : *bandé d'or et de gueules*<sup>14a</sup>.

Venons-en maintenant au duel de la paroi ouest. Un chevalier chrétien, au lion, vainc un chevalier païen au *dragon de sinople en champ de gueules*. Il est normal qu'à cette époque on ait attribué de telles armoiries « à enquerre », couleur sur couleur et avec un dragon, à un non-chrétien. Il est moins normal, par contre, que le chevalier chrétien, si ses armes ne sont que symboliques, porte *un lion de sable*. On peut donc penser qu'il s'agit plutôt d'armes véritables. Or, une famille attachée, comme celle des Baux, au roi de Sicile, porte un écu d'argent au lion de sable, celle des Etendard de Baine (ou Beyne), originaire de Normandie<sup>15</sup>. Plusieurs de ses membres ont participé à la conquête du royaume de Sicile et s'y sont établis, si bien que la reine Jeanne pourra en faire l'éloge : « Les Etendard, conformément au sens de leur nom, s'élèvent au-dessus de tous par la prud'homie et la foi et se montrent toujours audacieux et énergiques dans les expéditions militaires, à croire que ceux qui nommèrent ainsi cette famille eurent le don de prophétie<sup>16</sup>. »

Raymond des Baux († 1326), comte d'Avellino et de Soletto, capitaine général des armées de Charles II, sénéchal de Provence, avait épousé en 1272 Jeanne

Bertrand, fille de Jean, grand connétable de Naples et, en secondes noces Etienne Estendart, fille de Guillaume, seigneur d'Atienzo, etc., maréchal et grand amiral de Naples, vice-roi de Sicile, qui commandait le centre de l'armée de Charles à Bénévent<sup>17</sup>.

Il ne s'agit donc pas, comme le dit P. Deschamps, du combat de Guillaume d'Orange contre le géant Isoré mais plutôt de celui d'un Etendart contre un des chefs sarrazins des armées siciliennes de Manfred ou de Conradin.

De plus, si près de son fief principal, on n'aurait pas donné à un héros légendaire comme Guillaume d'Orange d'autres armes que celles de ses successeurs à la principauté d'Orange, *d'or au cor d'azur*<sup>18</sup>. Et cela d'autant plus que les princes d'Orange de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle étaient une branche cadette de la maison des Baux.

Les trois noms qui accompagnent cette scène restent mystérieux pour nous car une grande partie des inscriptions manque.

### Conclusions

Ces quelques considérations héraldiques et généalogiques nous obligent à modifier un peu les conclusions de P. Deschamps.

Nous sommes bien d'accord avec lui sur la date : les fresques doivent dater d'après la mort de Charles I (1286) puisque l'inscription sous son investiture porte KAROLUS PRIMUS. Ceci est confirmé par la présence des armes l'Etendart puisque le mariage de Raymond III dut avoir lieu à peu près à ce moment.

En revanche, il n'est plus possible d'admettre que la Tour Ferrande ait été alors propriété de l'Ordre de Saint-Jean. Tout, en effet, y est à la gloire du roi de Sicile et surtout des seigneurs des Baux, comtes d'Avellino. Rien ne rappelle l'Ordre ni son patron, pas même les deux scènes religieuses, non plus que la décoration héraldique du plafond de la salle inférieure. Il faut donc admettre que, à la

fin du XIII<sup>e</sup> siècle cette maison forte appartenait au seigneur des Baux. Il est d'ailleurs bien compréhensible qu'il ait eu aussi un résidence dans la capitale du Comtat qui appartenait au pape dont il était vassal pour de nombreux fiefs, même s'il n'en avait pas à Pernes même. Les chevaliers de Saint-Jean n'ont d'ailleurs eu qu'un rôle peu important lors de la conquête du royaume de Sicile et on ne voit pas pourquoi ils auraient tant tenu à en rappeler les hauts faits. Il semble aussi qu'il n'y ait pas de membres de la maison des Baux dans l'Ordre à ce moment.

<sup>1</sup> GALBREATH, D. L. : *Papal Heraldry*, Cambridge 1930, p. 17.

<sup>2</sup> DEMAY, G. : *Le Costume au Moyen Age d'après les sceaux*, Paris 1880, p. 297.

<sup>3</sup> DEMAY, G. : *Op. cit.*, p. 127 ss. Ce casque doit être un mauvais dessin du casque hémisphérique qu'on trouve déjà au IX<sup>e</sup> siècle (Psautier d'or de Saint-Gall, miniature reproduite par G. Duby, *Histoire de la France*, t. I, Paris 1970, p. 236) et qui persiste longtemps (voir une miniature d'un ms. espagnol reproduite par R. Delort, *Le Moyen Age*, Paris 1972, p. 214).

<sup>4</sup> DEMAY, G. : *Op. cit.*, p. 133, 134. — Le heaume ovoïde, maladroitement représenté ici, est une combinaison du casque hémisphérique (v. note 3 ci-dessus) et du casque conique des Normands qu'on voit déjà dans la tapisserie de Bayeux (vers 1080). Signalons aussi qu'on ne voit aucune trace d'armures « de plates » qui, selon certains auteurs, mais contrairement à la réalité, auraient fait leur apparition chez les Allemands à Bénévent et chez les Espagnols à Tagliacozzo (LOT, F. : *L'art militaire et les armées au Moyen Age*, Paris 1946, t. II, p. 174-182).

<sup>5</sup> Il pourrait y avoir eu une autre inscription entre ces deux.

<sup>6</sup> On est d'autant plus tenté de faire ce rapprochement qu'on connaît un cas voisin : sur une fresque peinte aux environs de 1340 par un élève de Giotto dans l'église des Dominicains de Bolzano et représentant saint Nicolas dotant trois jeunes filles pauvres, celles-ci sont vêtues de longues robes *cotées d'argent et de sable*. La fresque fut offerte par la famille de banquiers Botsch (Boccio de Rubeis, de Florence), qui portait *d'argent à trois fascés de sable* (Comm. de M. le D<sup>r</sup> L. Laszloczki, à Bolzano).

<sup>7</sup> P. Deschamps voudrait voir dans PETRA LAPTA et AUREGA les noms de deux cités voisines, Pierrelatte et Orange. Pour la première, on ne voit pas bien ce qu'elle viendrait faire ici puisqu'elle n'est ni dans les domaines des Baux ni dans ceux du comte de Provence. Le nom de la seconde n'a jamais été écrit ainsi,

surtout si près. Ces deux inscriptions, comme celle de PARIS pourraient plutôt être relatives à ces villes ou châteaux du royaume de Sicile: Bari (Barium), Barletta (Barutum), Avellino (Abillinum) (les noms latins d'après le *Dictionnaire de Géographie* publié par Firmin-Didot, Paris, s. d. (1870).

<sup>8</sup> DEMAY, G. : *Op. cit.*, p. 116, 171, 179.

<sup>9</sup> DESCHAMPS, P. dans son étude citée au début de cet article admet aussi que l'étoile a disparu, étant donné l'état des peintures des parois est et sud, plus abîmées que les autres.

<sup>10</sup> BARATIER, E.; DUBY, G.; HILDESHEIMER, E. : *Atlas historique Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, Paris 1969, voir en particulier la carte 54.

<sup>11</sup> NOBLEMAIRE : *Histoire de la maison des Baux*, Paris 1913.

<sup>12</sup> JÉQUIER, L. : *A propos de l'origine des armoiries*, comm. au CISGH de Munich, 1974.

<sup>13</sup> BA 38, WN 631.

<sup>14</sup> DE VOS VAN STEENWIJK, A. N. : *Généalogie... de graven en heren van Kuinze*, De Nederlandsche Leeuw, 1967.

<sup>14a</sup> Pandolfo d'Aquino, s. de Lovitello, de la branche Roccasacca, fut très probablement tué à Tagliacozzo; il était le propre neveu de St Thomas d'Aquin. Gentile, s. de la Terra di Lavoro, de la branche d'Acerra, mourut aussi à Tagliacozzo. Il était cousin germain de Thomas, c. d'Acerra, qui avait épousé une des filles illégitimes de Frédéric II. Un autre gendre de l'empereur, Renaud, c. de Caserte, fut tué à Bénévent. On a cru longtemps qu'il était de la maison d'Aquino mais il est à peu près certain aujourd'hui qu'il appartenait à celle de San Severino (communications de MM. Ugo Barzini et comte W. H. Rüd de Collenberg).

<sup>15</sup> Ces armes sont données dans PITHON-CURT : *Histoire de la noblesse de Comtat-Venaisin...* Paris 1743-1750, t. IV, p. 350 : *D'argent au lion de sable chargé sur l'épaule d'un écu fascé d'argent et de gueules, ou d'argent au lion de sable, à la bande de gueules brochant*. Elles sont citées dans le *Dictionnaire de la noblesse*, de LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER, Paris 1865, t. 7, col. 529. D'après cet ouvrage, Guillaume l'Etendart dont il sera question plus bas est le fils de Pierre de Baine qui prit le nom de l'Etendart tout en conservant les armes de son père Robert de Baine. Guillaume, seigneur de Lincy par sa femme suivit Charles d'Anjou en 1266. Il avait eu un fils Robert, seigneur de Lincy qui continua la branche normande de la famille. Il n'est pas question de la branche établie dans le royaume de Sicile. S. ICARD, *Armorial de Provence*, Marseille 1933, cite ces deux mêmes écus en renvoyant à PITHON-CURT sans donner plus de sources.

<sup>16</sup> Cité d'après E. G. Léonard, *op. cit.*, p. 56.

<sup>17</sup> PITHON-CURT : *Op. cit.*, t. IV, p. 350. — NOBLEMAIRE, G. : *Histoire de la maison des Baux*, Paris 1913, donne d'autres femmes à Raymond : 1) Etienne Bricardi, s. p. 2) Etienne des Baux, fille de Raymond, s. de Puy Ricard († 1320) et d'Eustachie l'Etendard († 1312) qu'il épousa en 1272.

<sup>18</sup> Cor = cornet : Guillaume au Court Nez.